



Spécial : congrès départemental

Pont L'Abbé, le samedi 25 avril 2009 à 9H00



EDITO :

Vous avez déjà reçu par mail, le 18 mars, les documents de préparation pour notre congrès départemental : fiches d'inscription pour la journée et fiche de candidature au C.A. à nous retourner dans les meilleurs délais.

Voici comme promis, les documents complémentaires : les rapports d'activité, moral et financier pour l'année écoulée.

Les nouvelles candidatures au C.A. doivent être retournées au siège départemental pour le 10 avril. Après cette date, la liste des nouveaux candidats sera portée à votre connaissance.

Sommaire de ce numéro spécial congrès :

Rapport moral et d'activité

Présentation du rapport financier

Plan d'accès au Collège Laënnec de Pont l'Abbé et programme de la journée.

En annexes : rapport financier détaillé.

Fiche de candidature au C.A.

Fiche d'inscription au congrès :
(journée, buffet et garderie)

Rapport moral et d'activité 2008-2009

Fonctionnement :

Le Conseil d'Administration, qui vous propose aujourd'hui son rapport, est constitué de 13 membres répartis assez inégalement sur le département. On pourrait évoquer 4 pôles, autour de Brest, Landerneau, Quimper et la côte sud. Ceci laisse des zones moins représentées, comme les alentours de Morlaix, Landivisiau et le centre du Finistère. Les statuts de notre association prévoient un CA composé de 12 à 24 membres, ce qui permet à chacun des adhérents de réfléchir à son implication dans la FCPE départementale.

Nous réunissons le Conseil d'Administration soit à Quimper soit à Brest, pour partager nos analyses, préparer nos participations aux instances officielles et définir nos actions. Les CA peuvent également se dérouler ailleurs, à la demande des conseils locaux, comme ce fût le cas à Châteaulin, Pont L'Abbé ou Moëlan-sur-Mer... Comme chaque année, nous avons proposé à tous les conseils locaux de se rencontrer ; c'était le samedi 15 novembre à Logonna-Quimerc'h.

Nous avons représenté les parents d'élèves dans de nombreuses instances auprès de l'Education Nationale (au niveau régional, départemental ou dans les circonscriptions), auprès du Conseil Général ou des municipalités. Nous avons également assuré une présence importante dans toutes les commissions pour les élèves à besoins spécifiques (CDA, CDOEA, SEGPA, UPI, CLIS, demandes d'AVS, handicap...)

Enfin, nous n'avons cessé d'être au cœur, parfois initiateurs, des mouvements de défense de l'Ecole publique, souvent au prix d'un déploiement important d'énergie.



Pour assurer les services de notre fédération de parents d'élèves, nous nous appuyons sur le travail et les compétences de nos deux employées, Mado et Marie-Laure. Toutes les tâches administratives, nos liens avec l'Education Nationale ou nos partenaires, la diffusion de l'information, les contacts avec les parents au téléphone ou à la permanence, l'archivage... sont ainsi rendus possibles, au bénéfice de tous les adhérents.

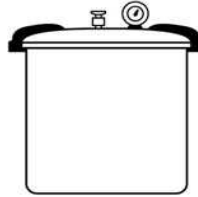


A la fin de cette année scolaire, nous allons devoir nous passer du trésor des connaissances accumulées par Mado et Marie-Laure, puisque la première fait valoir ses droits à la retraite, et la seconde s'envole pour des cieux plus ensoleillés.

Dans notre activité, les liens tissés sont forcément empreints de complicité, ainsi après les avoir remerciées pour leur implication militante, il faudra les remplacer. Pourrions-nous encore salarier deux personnes ? Le rapport financier et le nombre d'adhérents dans le Finistère rendent-ils cette

hypothèse possible ? Nous travaillons d'ores et déjà à ce changement.

Le système scolaire est sous pression :



Tous les niveaux de la scolarité font actuellement l'objet de mutations, décidées sans concertation. De la maternelle à l'université, partout les réformes sèment l'incompréhension, le désarroi, la colère.

Les réactions qui ont lieu parviennent parfois à imposer un recul du ministère, mais ces reculs ne sont actuellement que des reports temporaires, pour des mesures qui ne sont pas remises en cause.

Si le monde de l'éducation subit toute cette pression, c'est parce que le ministère subit lui même les contraintes que s'est imposé le gouvernement en matière de diminution du nombre d'emplois publics, et donc d'enseignants. Un mécanisme impitoyable est en marche, un mécanisme qui ne prend pas comme point de départ, les besoins, mais les économies à réaliser en terme d'emplois publics.

Les victimes, ce sont prioritairement les élèves qui ont du mal à suivre et ceux qui ont des soucis de santé, car les dispositifs d'aides pour ces enfants sont progressivement abandonnés. L'augmentation inéluctable du nombre d'élèves par classe va malheureusement accroître le nombre de ces victimes.



En maternelle, la scolarisation importante des enfants de moins de 3 ans dans notre région, est évidemment remise en cause. Sous le discours lénifiant « On accepte les enfants de moins de trois ans dans la limite des places disponibles », que l'on pourrait interpréter comme un signe de bonne volonté, la diminution du nombre de places disponibles est orchestrée. Le nombre d'enfants passant d'un niveau du primaire au niveau supérieur étant sujet à peu de variation, c'est l'entrée dans la scolarité, l'entrée en petite section, qui reste la variable d'ajustement ; celle qui permet les suppressions de postes d'enseignants. Pour enfoncer un peu plus le clou, le ministre tente de discréditer le travail des enseignants de maternelle, en faisant croire qu'ils changent des couches de bébés ! L'alternative à la maternelle est déjà proposée : ce sont les jardins d'enfants, payants et mis en place par les collectivités locales ou des sociétés privées.



En primaire, s'accroissent le passage de la semaine à 24 heures (-2 heures) en 4 jours, l'aide personnalisée

en dehors des horaires de classe, la suppression de Rased, et des nouveaux programmes plus intenses, misant sur le bachotage plutôt que la compréhension ! Comment parler de la réussite de tous, dans des conditions de pression aussi fortes ? De toutes ces décisions, n'ayant fait l'objet d'aucune concertation, les bons élèves pourront s'en sortir, mais les autres ?

Pour parachever ce florilège, les évaluations des CM2, accessibles sur Internet avant l'heure, et passées en février sur le programme de l'année entière, auront permis au ministère d'atteindre les sommets de l'absurdité. Le projet d'utiliser ces évaluations pour créer une concurrence entre les différentes écoles a été abandonné. Abandonné, pour combien de temps ? Le service minimum d'accueil en cas de grève a montré ses limites. On voit que ça ne marche pas. Les médias ont d'ailleurs cessé d'en parler : pas un mot lors du dernier mouvement du 19 mars. Ce constat est acté.

Le projet d'EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire), qui regrouperait plusieurs écoles nous inquiète. Les conseils d'écoles seraient remplacés par un seul CA où les élus politiques seraient majoritaires. Les parents d'élèves ne représenteraient plus que de 10 à 20% du CA.



Au collège, les DGH en baisse ne permettent plus d'assurer des options ou des aides faisant pourtant partie intégrante du programme. Les conseils locaux s'alarment de gros problèmes de remplacements non effectués. Les effectifs par classe augmentent sans cesse. Dans quelles conditions se déroule l'accompagnement éducatif en milieu rural ?

La FCPE a organisé une campagne sur le poids des cartables à l'automne 2007. Le ministre a répondu qu'« *il ne s'agit (plus) de bonnes intentions, mais de diminuer le poids des cartables par deux* ». Les cartables sont-ils allégés ? Nous avons relancé le sujet auprès de l'inspection académique du Finistère. Malgré les promesses, la commission mise en place prend la direction du cimetière des bonnes intentions...

La FCPE a organisé une campagne sur le poids des cartables à l'automne 2007. Le ministre a répondu qu'« *il ne s'agit (plus) de bonnes intentions, mais de diminuer le poids des cartables par deux* ». Les cartables sont-ils allégés ? Nous avons relancé le sujet auprès de l'inspection académique du Finistère. Malgré les promesses, la commission mise en place prend la direction du cimetière des bonnes intentions...



Au lycée, la réforme du bac pro a été reportée d'un an... mais elle est déjà appliquée en Bretagne. Les BEP supprimés à cette occasion ont-ils une chance d'être réhabilités ? On estime à 20 000 postes, le nombre d'emplois d'enseignants économisés à terme par cette réforme.

Après la réaction des élèves, la réforme du lycée général et technologique est également reportée. Pourtant, tout se met en place pour qu'elle ait bien lieu à titre expérimental dans certains lycées. La FCPE a des propositions de réforme à faire, mais elle n'a jamais été consultée. Malgré les promesses ministérielles de concertation, fin 2008, rien ne vient.

Les classes de 35 élèves deviennent la norme. Les aides particulières ne peuvent plus être dispensées. Ici ou là, des sections ferment, même quand des



investissements lourds, pour des machines par exemple, ont eu lieu récemment.



A l'université, la réforme sur la formation des futurs enseignants nous interpelle également. Par souci d'économie, la partie pratique, permettant aux étudiants d'apprendre la gestion d'une classe, sera simplement supprimée. Aurait-on idée de limiter le permis de conduire au code, avant de lancer les futurs conducteurs sur la route ?

On le voit, toutes ces décisions du ministère de l'Education Nationale sont dictées par le seul aspect financier. On peut s'étonner que les restrictions importantes de l'encadrement des élèves, qui en découlent, s'accompagnent d'un discours sur la réussite scolaire. Les parents savent bien que ces deux orientations ne sont pas compatibles.

On ne peut pas tenir un discours sur la réussite scolaire quand on diminue encore et encore le nombre d'enseignants.



Dès la rentrée, conscientes que l'École est malmenée par les réformes, 25 organisations, dont la FCPE, se sont regroupées dans un collectif « **un pays, une école, notre avenir** ». Les appels à manifester ont été nombreux pour la défense de l'École. Dans le Finistère, les nuits des écoles, les conférences de presse, les affichages, les pétitions et autres regroupements pour sauver l'école se sont multipliés durant toute l'année scolaire.

Avec les multiples réformes qui permettent de réduire le nombre d'enseignants, la carte scolaire du primaire qui supprime plus de 23 postes dans notre département, sans lien avec le nombre d'élèves, et les DGH en baisse... la FCPE du Finistère a acquis la certitude que **toutes ces décisions seront durablement reconduites tant que sera tenu le cap du gouvernement de diminuer le nombre d'emplois publics.**

Cap dernièrement confirmé par le chef de l'Etat.

Dès lors, il ne s'agit plus uniquement d'une affaire de parents d'élèves, mais d'un débat bien plus vaste.

L'École est notre bien commun, un bien public. Elle ne doit pas être transformée à la hussarde. Elle doit être transformée, après un débat public, parce qu'elle est au coeur de notre démocratie.





Présentation du rapport financier



Le bilan au 31 décembre 2008 se solde par un déficit.

Au niveau des dépenses, les efforts réalisés ont permis d'atteindre les objectifs fixés lors de l'Assemblée Générale 2008. Les dépenses ont donc été maîtrisées pour cet exercice.



Les recettes réalisées sont par contre inférieures à celles qui étaient prévues, c'est ce qui explique le déficit dans le bilan de l'année 2008.



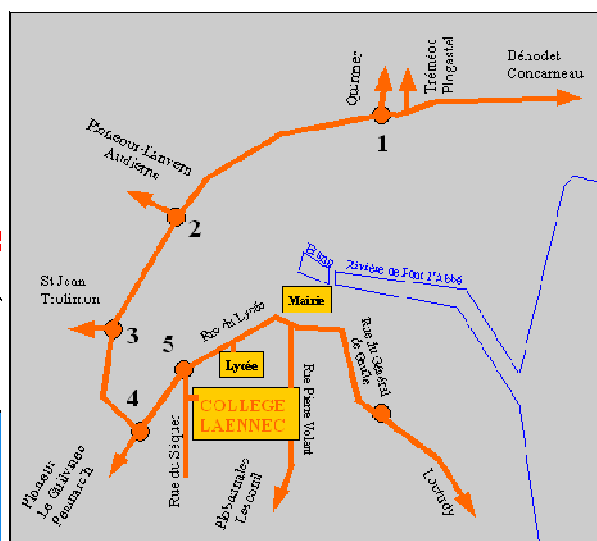
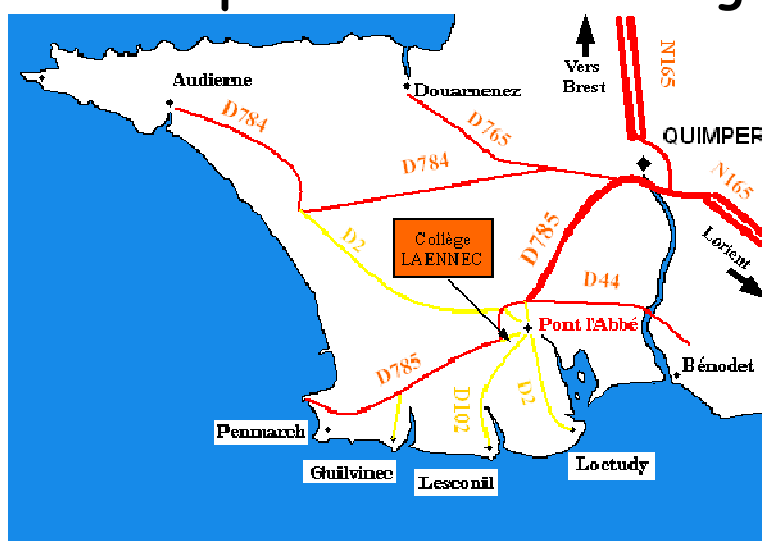
Nous constatons notamment la baisse enregistrée au niveau des cotisations et abonnements. Cette baisse s'explique par une baisse du nombre d'adhérents sur l'année 2008. Nous devons rester vigilants et nous demanderons aux conseils locaux d'essayer de verser leurs cotisations avant la fin de l'année civile car une partie du déficit s'explique aussi par un report 2009 important cette année.

Afin de parvenir à un équilibre budgétaire, le remplacement des deux salariées, poste pour poste, n'est pas envisageable. Nous notons au passage leurs efforts fournis ces dernières années afin de maîtriser le niveau des dépenses (économies importantes réalisées sur la gestion des expéditions, notamment). Pour continuer dans cette direction, nous serons amenés à faire appel à plus de bénévolat de la part de tous.



Une nouvelle période plus austère s'ouvre, et nous souhaitons en profiter pour nous recentrer sur l'aspect militant de notre association, ce qui nous permettra de regagner les adhérents qui nous manquent. C'est maintenant à chacun de montrer que l'adhésion à la FCPE n'est pas inutile et que la solidarité et la volonté d'agir pour le bien du plus grand nombre peuvent encore exister en 2009.

Voici le plan d'accès au collège Laënnec de Pont L'Abbé :



Déroulement de la journée :

- 9 h à 9 h 30 Accueil des participants – mot de bienvenue du Maire de Pont l'Abbé
- 9 h 30 à 10 h 30 TABLE RONDE « L'École, service public d'éducation ? » animée par Jean-Jacques Pellé, autour de divers partenaires du monde éducatif et d'élus.
- 10 h 30 petite pause et reprise des échanges avec les participants jusqu'à 12 heures.

- 12 h 00 Vin d'honneur offert par la Municipalité de Pont l'Abbé
- 12 h 30 Point presse déjeuner convivial, (sur réservation)
- 14 h 00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lecture des rapports statutaires (d'activité et financier), définition des orientations pour 2009-2010 et élection des nouveaux administrateurs, questions diverses.
- 16 h 00 Clôture du Congrès.

